

Conseil Municipal de Parsac

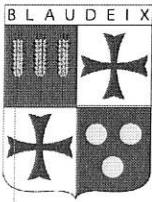
14/10/2025

Présents

Sandie ALLE absente	Victor GAUMER excusé	Alain MOUILLERAT
Eric AUFORT	Aurélie GEORGET excusée	Vincent PINOT
Angélique BRINDEAU absente	Romaric GOUABAULT secrétaire de séance, début 18h30	François RIVA
Marie-Christine BUNLON	Yvan GUILLEMET	Marie-Christine SIMONET
Marcel DARCHE	Aurélie LAMOINE excusée	Denis TETE
Catherine FLOQUET	Pierre LAMOINE absent	Guylène THOMAS
Cédric FURET	Mickaël LESAGE	

Synthèse des décisions

Thème	Description	Vote
Désignation de 2 conseillers pour la commission de contrôle des listes électorales	Conseil municipal a décidé de reconduire monsieur Vincent Pinot et Madame ALLE Sandie pour la commune nouvelle de Parsac.	A l'unanimité
Adhésion au CNAS	Le Maire présente la demande de renouvellement de l'adhésion au CNAS qui concerne les actifs et les retraités. Le Conseil décide de reconduire l'adhésion à cet organisme.	A l'unanimité
Vente d'une parcelle communale	M. LATHIERE Stéphane se porte acquéreur de la parcelle communale 148 d'une surface de 373 m ² qu'il entretient depuis plus années et qui jouxte les parcelles de M. PINOT. Celui-ci a écrit une lettre de renonciation pour cette parcelle. Le Conseil entérine la proposition de vente au pris de 2 € du m ² .	A l'unanimité
Prix de vente de 2 terrains au lotissement Champ Nadaud	La commune a reçu une demande d'achat pour 2 parcelles (n° ZI 105 DE 944 m ² et ZI 107 de 926 m ²) au lotissement Champ Nadaud de la part de M. FERRARI Marino. Le Conseil donne son accord pour cette vente au prix de 14.20 € du m ² et transmettra au notaire de Gouzon les éléments pour concrétiser cette opération.	A l'unanimité
Amortissement du Ballon de la chaudière de la Chaufferie	A la demande de la Trésorerie, il faut amortir l'achat du ballon de la chaudière ce qui nécessite de déterminer la durée d'amortissement. Le Conseil a retenu et validée une durée de 10 ans.	A l'unanimité
Dossier de surendettement	La banque de France a fait une demande d'annulation de dette pour un habitant de la commune. Le Conseil a décidé d'inscrire cette dette sur une ligne budgétaire prévue à cet effet.	A l'unanimité
Affaires, informations et question diverses	<p><u>Point sur les travaux :</u></p> <p>Concernant les logements de Blaudeix, une réunion finale doit avoir lieu avec le cabinet d'architecte chargé de suivre ce projet. Lorsque la commune aura fait cette dernière réunion elle informera des chiffres exacts l'ensemble du Conseil.</p> <p>Pour ce qui est l'éclairage public du stade, il manque trop de données financières pour prendre des</p>	



conclusions définitives sur le devenir de ce projet. Celui-ci sera réétudié en fonction de l'obtention de ces données.

D'autre part le Maire informe qu'une demande de DETR a été effectuée auprès de la Préfecture concernant d'abord les logements de Blaudeix pour un montant de 150 000 €, ensuite l'église pour un montant de 300 000 €.

Nous sommes en attente des résultats de ces démarches.

Organisation des fêtes de fin d'année : Le mode de fonctionnement des communes historiques est très différent et il faut donc essayer d'harmoniser le mieux possible cette organisation. Il est demandé aux différents membres du Conseil Municipal de réfléchir à ce problème. Une présentation générale des points de vue sera faite au prochain conseil de façon à contenter le mieux possible la population.

Les ressources humaines ont également été évoquées concernant Mme URBAIN Ionah employée de la commune détachée sur Blaudeix aux espaces verts. Celle-ci souhaiterait un temps complet de 35h00. Cette question semble relever des prérogatives du prochain Conseil Municipal et donc sera réétudié après les prochaines élections.

FIN DE SEANCE

Le Conseil s'est terminé sur la présentation par une entreprise d'un projet de transition énergétique. Toutes les questions que les élus souhaitaient évoquer ont été vus en détail. Une décision sera prise très prochainement sur la convention proposée par le porteur de projet et donnera lieu à information de la population.

FIN DE SEANCE 21h05



